



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°16 du 21 juillet 2023



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02 35 59 47 50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



Comme ce début de semaine, temps perturbé se poursuit entre passages nuageux, éclaircies et averses.

L'essentiel de la semaine

Carotte et céleri : des captures de mouches de la carotte sont enregistrées dans tous les secteurs.

Chou : présence de charançons sur certains secteurs en chou et tenthrède en navet.

Oignon : mildiou dans une parcelle au Mont Saint Michel.

Poireau : les conditions climatiques ne sont pas favorables aux thrips.

Salade : présence de chenilles sur le secteur de Créances.

Sommaire :

CAROTTE - CELERI :	2
CHOU - NAVET :	4
OIGNON :	8
POIREAU :	9
SALADE :	12
Notes nationales biodiversité :	14
« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »	14

« PLANTES EN DANGER » :

Le ministère lance une campagne de sensibilisation pour préserver la santé des plantes.



<https://agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger-le-ministere-lance-une-campagne-de-sensibilisation-pour-preserver-la-sante-des>

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

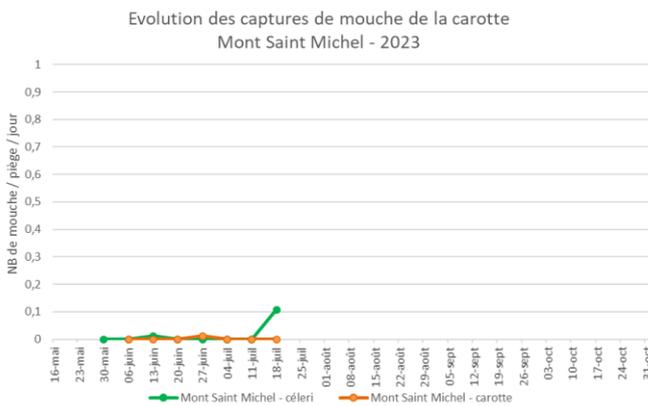
Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
27	Vallée de Seine	1 parcelle de céleri branche	
76			
14	Mont Saint Michel	3 parcelles de céleri rave	Céleri : développement foliaire
		3 parcelles de céleri rave	
		4 parcelles de carotte	
50	Créances	4 parcelles de carotte	Carotte : 3 feuilles à début grossissement
	Surtainville	1 parcelle de céleri rave	
		2 parcelles de carotte	
	Val de Saire	3 parcelles de céleri branche	
		3 parcelles de carotte	

Mouche de la carotte :**Piégeage :**

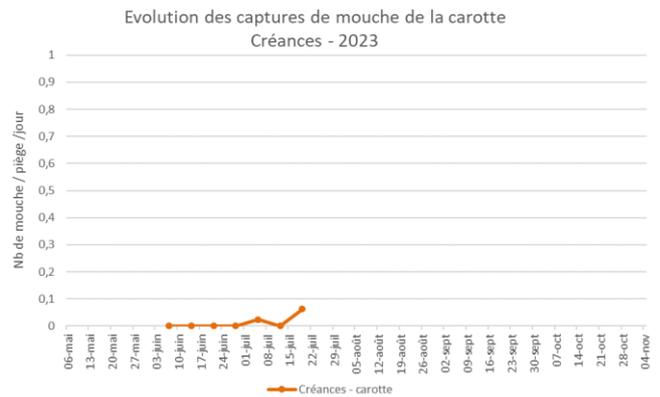
Une reprise des captures est observée sur plusieurs secteurs.

Département de la Manche :

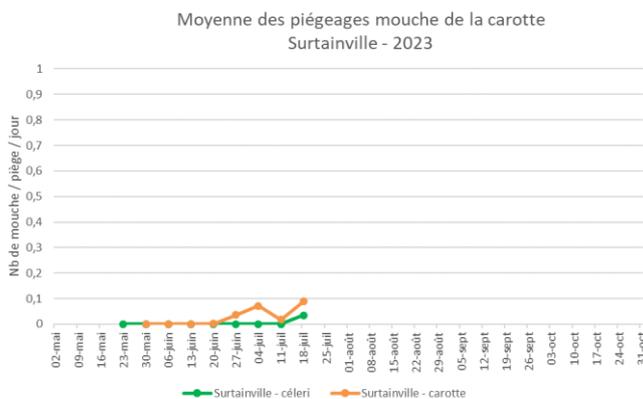
Secteur Mont Saint Michel :



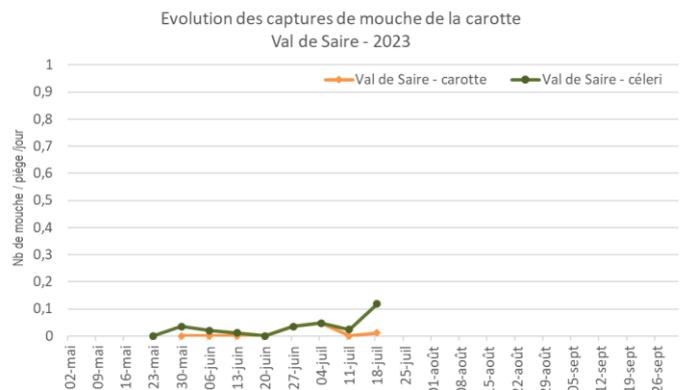
Secteur de Créances :

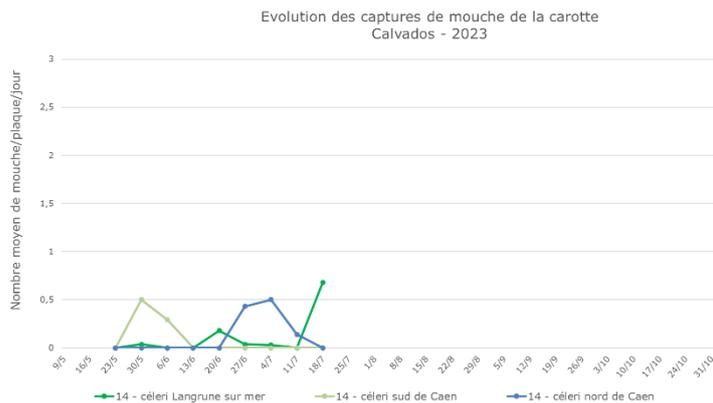
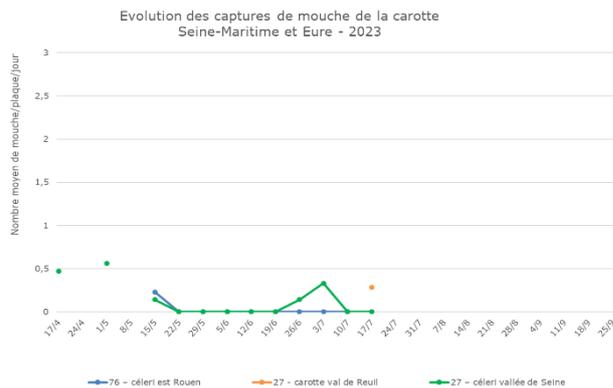


Secteur de Surtainville :



Secteur Val de Saire :



Département du Calvados :Départements de l'Eure et de la Seine-Maritime :**Evolution du risque :**

Une reprise des captures est observée. Evolution à suivre avec les prochains relevés car le second vol pourrait démarrer dans les prochaines semaines.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées jusqu'à 3 semaines de la récolte.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes n'émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :**Observations :**

Aucune galerie récente dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

Quelques captures de mouches du céleri sont enregistrées dans le nord Cotentin.

Mouche du céleri (Sileban)

**Nuisibilité :**

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branché : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Globalement, l'activité de cette mouche est très faible. A surveiller essentiellement sur les céleris branches. Evolution à suivre en fonction des piégeages.

Gestion du risque :

Prophylaxie : La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Septoriose :

Observations :

Avec les fréquentes averses et l'irrigation, cette maladie progresse dans le val de Saire. 20% des céleris branche sont touchés dans une parcelle. Cette maladie est toujours stable au Mont Saint Michel.



Taches de septoriose

Élément de biologie :

Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides prolongées dans une plage de température très large (8 à 28°C), les conditions optimales se situent entre 20 et 23°C.

Evolution du risque :

L'eau étant indispensable à la germination des spores, les conditions météo actuelles sont favorables au développement de cette maladie. A surveiller en cas de forte rosée ou d'irrigation sur les céleris branche où la présence de taches sur le feuillage affecte la présentation du produit. Globalement, **le risque est moyen sur céleri branche.**

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
- Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
- Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
- Eviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord de Caen	3 parcelles	
76 et 27	Vallée de Seine	2 parcelles	
	Surtainville	1 parcelle chou	
		1 parcelle navet	
50	Val de Saire	5 parcelles chou	Jeunes plants à début pommaison
		3 parcelles navet	

Mouche du chou :

Observations :

Il n'est pas observé ou signalé d'attaque de cette mouche dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Aucune activité dans les parcelles du nord Cotentin.

		Mouche du chou				
Nb moyen de mouche/piège/semaine		Sem 25	Sem 26	Sem 27	Sem 28	Sem 29
Surtainville	Chou	0	0	0	0	0
	Navet	0	0,5	0	0	0
Val de Saire	Chou	0,3	0,1	0	0	0
	Navet	0	0,33	0,33	0	0

Nuisibilité :

Ce sont les larves (asticots) qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures de Brassicacées. Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/11663/Hypp-encyclopedie-en-protection-des-plantes-Delia-radicum>

Evolution du risque :

Aucune activité n'est enregistrée. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :

Prophylaxie : La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Il convient de laisser les cultures sous voile notamment les jeunes plantations et durant tout le cycle des crucifères racines.

Altise :**Observations :**

Les averses ont permis de diminuer les populations d'altises. Elles sont toujours observées dans toutes les parcelles du Calvados et l'ex-Haute-Normandie avec des effectifs faibles.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.

En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants.

Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.



Altises sur chou

Evolution du risque :

Les averses annoncées pour cette fin de semaine ne sont pas favorables à cet insecte. **Le risque de développement sur les jeunes plants est faible.**

Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

Gestion du risque :

Prophylaxie : Voir BSV n°9 : https://fredon.fr/normandie/sites/normandie/files/2020-01/SBT/legume/2023_BSV_Normandie%20leg_09_sem22.pdf

Aleurode :**Observations :**

Quelques aleurodes sont toujours observées dans le Calvados et en vallée de Seine. La situation reste stable et les populations sont faibles, inférieures à 10 aleurodes par pied.

Pour en savoir plus :

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays_de_la_Loire/022_Inst-Pays-de-la-loire/RUBR-RD-innovation/Productions-vegetales/SBT_Fiche_FOCUS_Aleurode_du_chou.pdf

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles à la face inférieure des feuilles. Les averses annoncées limitent le développement des populations.

Chenilles :**Observations :**

Des pontes et/ou des chenilles de teigne, de piérides et de noctuelles sont observées dans quatre parcelles sur 4 à 24 % des plantes.

Evolution du risque :

Les fréquentes averses n'ont pas été et ne seront pas favorables au vol des papillons. La pression est **faible à moyenne** du fait de la présence de pontes et de jeunes chenilles dans les parcelles du réseau. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles.

Charançon :

Observations :

Depuis la semaine dernière, de nombreux charançons (essentiellement charançon de la tige du chou) voire des pullulations sont observés en parcelle de choux avec parfois de forts impacts. De gros dégâts sont signalés dans l'Eure et le Pays de Bray sur radis au stade cotylédons, sur plants de chou, mais aussi sur pommes de choux fleurs. Leur présence est également constatée au cœur des choux dans les parcelles du Calvados.



Pullulation et conséquences sur chou (Bio en Normandie)

Evolution du risque :

Evolution à suivre. Phénomène souvent épisodique, à confirmer avec les observations des semaines à venir.

Pucerons verts et cendrés :

Observations :

La présence de pucerons est très faible voire nulle dans les parcelles du réseau.

Des pucerons cendrés ont été observés dans une parcelle située à Surtainville sur 16% des plantes.

 Dans cette parcelle, la faune auxiliaire est présente et active sous la forme d'adultes et larves de coccinelles et de chrysope.



Adulte et larve de chrysope

Evolution du risque :

Peu à pas de pucerons dans les parcelles, les conditions climatiques ne sont pas favorables à leur vol. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Punaise ornée :

Observations :

Pas de signalement cette semaine dans les parcelles du réseau.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/26202/VigiJardin-Symptomes-degats>

Évolution du risque :

Les piqûres de ces punaises peuvent être préjudiciables notamment sur les jeunes plants en conditions chaudes et sèches. Les averses ne sont pas favorables à leur activité.



Punaise ornée juvénile (CRAN)

Pigeon :

Observations :

Des attaques de pigeons sont toujours notées dans certaines parcelles (Calvados et Manche) sur 4 à 50% des plantes.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque devient important. Surveillez vos jeunes plantations.

Tenthrede de la rave :

Observations :

Des larves (fausse chenille) d'*Athalia rosae* sont toujours notées dans une culture de navet du val de Saire sur 40% des plantes.

Nuisibilité :

La larve de la tenthrède défolie les feuilles provoquant des dégâts importants en cultures de Brassicacées telles que les navets et les radis.

Evolution du risque :

Le risque est présent dès la présence de larves sur les cultures de navets. Observez attentivement vos parcelles.



Larve de tenthrède et dégâts sur feuille de navet

Maladie du feuillage :

Observations :

Des taches de *Mycosphaerella* sont observées dans une parcelle du val de Saire essentiellement sur les feuilles les plus âgées.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles, régulièrement humides, sont favorables au développement de *Mycosphaerella* quelle que soit la température.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

Il existe des différences de sensibilité variétale.

Pour *Mycosphaerella*, les variétés ont des sensibilités à cette maladie très variables.

Certaines variétés de choux-fleurs d'hiver et de printemps sont tolérantes ou moyennement sensibles.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		5 parcelles de semis	
50	Mont St Michel	3 parcelles dont 1 en AB	de début bulbaison à
76		1 parcelle	proche tombaison

Mildiou :

Observation :

Comme la semaine dernière, la présence de premiers symptômes de mildiou est observée dans une parcelle en cours de bulbaison au Mont Saint Michel.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

Voir le BSV précédent :

https://fredon.fr/normandie/sites/normandie/files/2020-01/SBT/legume/2023_BSV_Normandie%20leg_09_sem22.pdf

Evolution du risque :

Les fréquentes averses sont et seront favorables au développement de cette maladie notamment sur les cultures en cours de bulbaison. En présence de mildiou sporulant observé sur un secteur, le risque est présent pour toutes les cultures d'oignons à proximité.

Tache sporulante



Thrips :

Observations :

La présence de thrips est notée uniquement au Mont Saint Michel sur 100% des plantes. Les fortes averses ont permis de diminuer les effectifs. Des *Aeolothrips sp* sont observés dans certaines de ces parcelles.

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :

Les fréquentes averses actuelles et annoncées ne sont pas favorables au développement des populations de thrips. **Observez** régulièrement vos parcelles.

Maladie des taches brunes

Observations :

Des symptômes récents de cette maladie sont observés sur 20% des plantes dans une parcelle du Calvados.

Élément de biologie :

La maladie des taches brunes est liée à un complexe de deux espèces : *Alternaria porri* et *Stemphylium vesicarium*. Les premiers symptômes sont des petites taches blanches allongées. Celles-ci s'agrandissent ensuite en grandes taches ovales brunes à violacées, formées d'anneaux concentriques. En conditions favorables, les taches se couvrent d'une sporulation brune à noire. L'inoculum est constitué par les résidus de culture laissés au champ. Il est disséminé par le vent ou l'eau (éclaboussures).

L'installation et le développement de la maladie vont être favorisés par des températures douces et des conditions humides, les températures optimales pour l'infection se situant entre 18 et 26°C.

Evolution du risque :

Cette maladie intervient la plupart du temps de façon secondaire : au niveau des blessures des feuilles (vent, grêle), et sur feuilles âgées (plus sensibles à la maladie). Surveillez l'éventuelle apparition de symptômes dans vos parcelles. Les conditions climatiques sont favorables.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
27 - 76		1 parcelle	
		1 piégeage teigne en AB	
14		1 parcelle	
50	Mont Saint Michel	5 parcelles de poireaux plantés	De 4 à 9/+10 feuilles
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Lingreville	1 piégeage teigne en AB	
	Créances	6 parcelles de poireaux plantés dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles de poireaux plantés	
	Val de Saire	6 parcelles de poireaux plantés	

Mouches de l'oignon et des semis :**Observations :**

Aucune attaque n'est observée dans les parcelles du réseau.

Nuisibilité :

Les asticots de la **mouche des semis**, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la **mouche de l'oignon**, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

Evolution du risque :

Aucune attaque observée dans les parcelles du réseau.

Gestion du risque :

Prophylaxie : protection par bâchage des semis et des jeunes plantations.

Thrips :

Observations :

Suite aux averses, la présence d'eau est signalée dans les cornets au moment des observations de ce début de semaine.

	Situation	Tendance
14 - Calvados	Présence de thrips sur 92% des plantes contre 100% la semaine dernière.	=
76 - 27	Aucun thrips n'a été observé dans la parcelle.	= à ↘
50 - Mt St Michel	Présence de thrips adulte dans trois parcelles sur 4 à 20% des plantes.	↘
50 - Créances	Présence de thrips dans les six parcelles plantées sur 64 %des poireaux en moyenne.	= à ↗
50 - Surtainville	Présence de thrips dans les parcelles sur 12% des poireaux.	=
50 - Val de Saire	Présence de thrips dans cinq parcelles sur 16 à 44% des plantes.	= à ↗

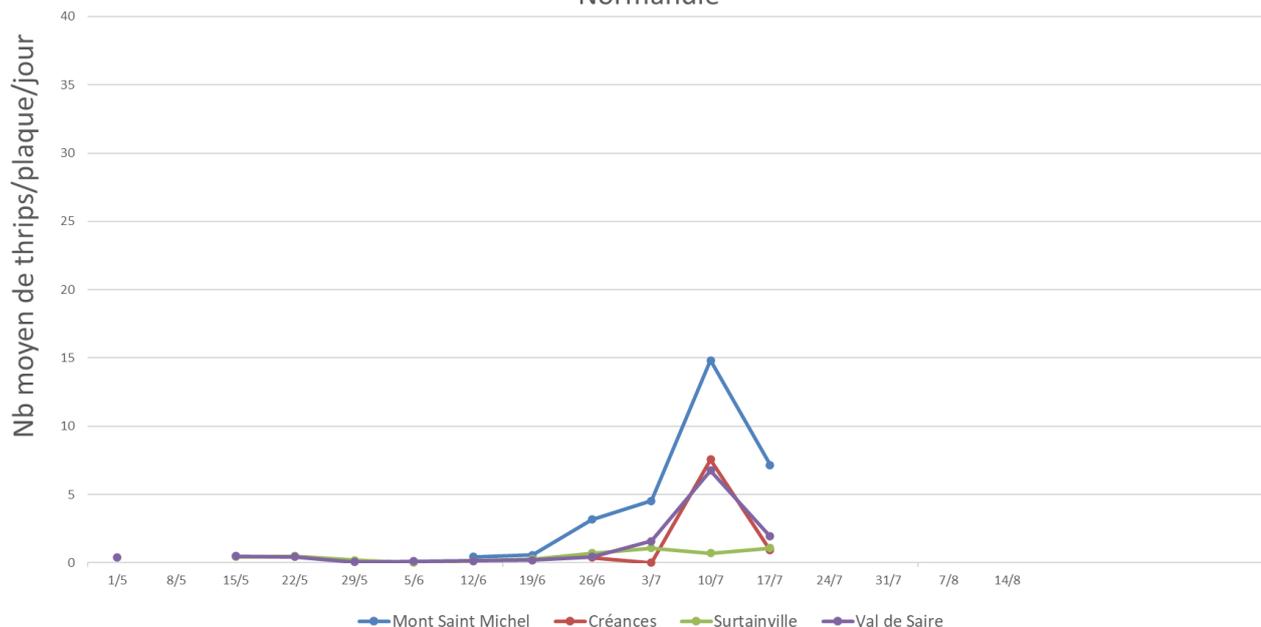
Des *Aeolothrips sp* sont observés dans certaines parcelles.

Piégeage :

Les captures sont en augmentation dans plusieurs secteurs.

Moyenne des relevés hebdomadaires thrips 2023

Normandie



Evolution du risque :

Avec les fréquentes averses, les conditions climatiques sont moins favorables au vol et à l'installation des thrips. **Globalement, la pression est faible.** Cependant, dans certains secteurs, au vu de la présence en parcelle, la pression reste **moyenne**.

Observez régulièrement vos pépinières et vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Teigne :

Observations :

Des chenilles ont été constatées sur le secteur de Lingreville.

Attention !

1 point blanc => teigne du poireau
 ≠
 1 ligne blanche => teigne des crucifères



Adulte de teigne du poireau

Piégeage :

Teigne du poireau				
Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 26	Sem 27	Sem 28	Sem 29
27 – Val de Reuil	/	/	/	14
76 - Proche Rouen	0	/	0	/
50 - Surtainville	/	0	0	0
50 – Val de Saire	0	0	0	0
50 - Créances	Changement parcelle	0	0	0
50 - Lingreville	/	0	0	0
50 – La Haye Pesnel	/	0	0	0

Evolution du risque :

Des chenilles sont constatées sur le secteur de Lingreville. Observez attentivement vos poireaux car le risque est présent sur ce secteur. Sur la zone du Val de Reuil, observez attentivement vos poireaux car des captures sont enregistrées et les premières chenilles pourraient apparaître rapidement en parcelle.

Rouille :

Observations :

Cette maladie est observée dans la majorité des secteurs du département de la Manche. Dans le val de Saire, des pustules sont observées dans trois parcelles sur 4 à 36% des plantes. Pour les autres secteurs cette présence est ponctuelle.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque :

Les fréquentes averses et l'irrigation ont pu créer des conditions favorables à cette maladie. Le temps perturbé annoncé reste favorable à son développement.

Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Alternaria / Stemphylium :

Cette maladie est stable dans les parcelles du réseau.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque :

Cette maladie est favorisée par des températures chaudes (optimum 25°C) et par une forte humidité (pluie, irrigation). Les conditions ont été et restent favorables. Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production.

SALADE :

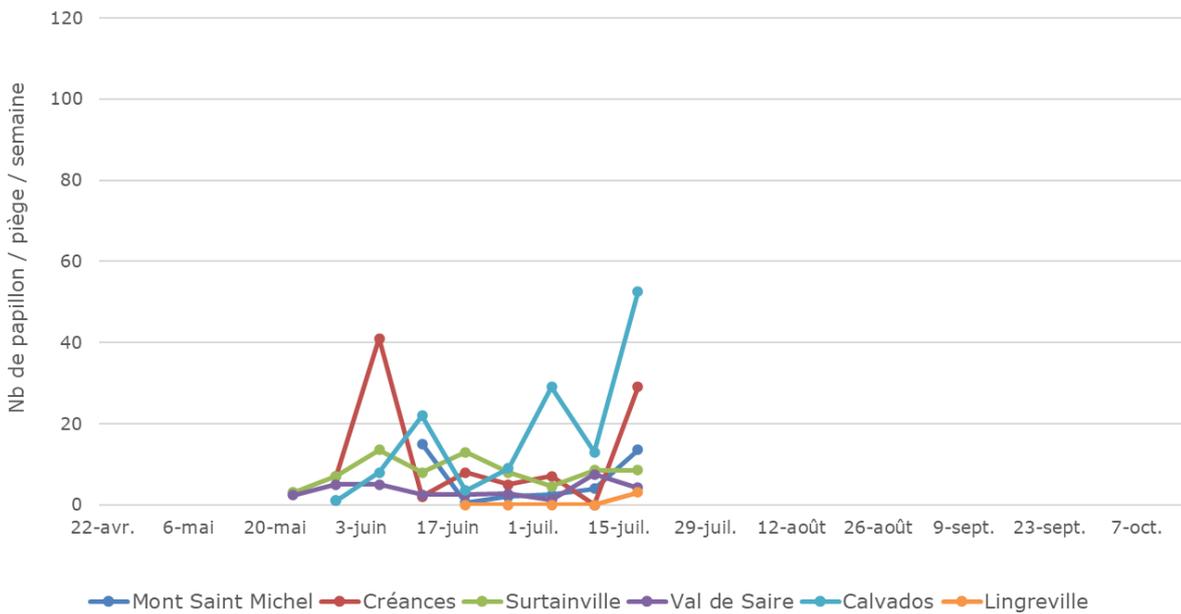
Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		2 parcelles	
14		5 parcelles	
50	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	Jeunes plants à proche récolte
	Mont Saint Michel	6 parcelles : 4 laitues + 2 frisées	
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	4 parcelles	

Noctuelle gamma :**Piégeage :**

Des papillons mâles sont piégés dans tous les secteurs avec globalement une tendance à l'augmentation.

Evolution des captures de noctuelle gamma
2023

**Observations :**

La présence de pontes et de toutes jeunes chenilles est très faible dans les parcelles du réseau sauf le secteur de Créances.

	Situation	Tendance
76 - 27 Ex-Haute-Normandie	Absence de chenille.	↘
50 - Mt St Michel	Présence de jeunes chenilles et/ou de pontes dans une parcelle sur 12% des salades.	=
50 - Créances	La présence de ponte et/ou de jeunes chenilles est constatée dans les deux parcelles sur 56 et 76% des plantes.	↗
50 - Surtainville	Présence de jeunes chenilles et/ou de pontes dans une parcelle.	= à ↗
50 - Val de Saire	Absence de chenille ou de ponte dans les parcelles du réseau.	=
14	Présence de chenilles dans deux parcelles sur 8% des laitues	= à ↗

Evolution du risque :

Les averses n'ont pas été favorables à l'activité des papillons. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles. Au vu des captures et de la présence en recul dans les parcelles, **le risque reste globalement faible sauf pour le secteur de Créances où il est moyen à fort.**

Puceron :

Observation :

Comme la semaine dernière, la présence de pucerons est très faible. Ils sont observés en vallée de Seine et à Surtainville sur 4% des plantes.

Des adultes de coccinelles, de chrysopes et de syrphes sont constatés dans certaines parcelles.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.



Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>



Evolution du risque :

Globalement, le risque est **faible**. Les fréquentes averses sont peu favorables au développement des pucerons. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Thrips :

Observation :

Suite aux averses, la présence de thrips est en net recul dans les parcelles du réseau. Leur présence est constatée uniquement dans une parcelle du Mont Saint Michel sur 8 % des plantes.

Evolution du risque :

Avec les averses annoncées, les conditions climatiques sont peu favorables au vol et à l'installation des thrips. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers thrips. Surveillez les séries en début de pomaison.

Mildiou :

Observation :

Il n'est pas observé de nouveaux symptômes dans les parcelles du réseau.

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Restez vigilants et surveillez vos parcelles en cas de fortes rosées, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte. Evolution à suivre.

Pourritures basales : Sclérotinia

La présence de sclérotinia est toujours signalée dans une parcelle conduite en AB sur des laitues au stade récolte.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor>

Evolution du risque :

En cas de conditions humides et de sols chauds, les stades proches de la récolte sont les plus sensibles. Le risque est inféodé à la parcelle pour le sclérotinia.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,

- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Notes nationales biodiversité :



B

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Le biocontrôle vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.
<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :
<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-environnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
 Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière